



Le Paradoxe de la Mode

Vendredi 7 novembre 2014 à 18 H 30
Bibliothèque de l'Ordre des avocats de Paris
4, boulevard du Palais, 75001 Paris

Les Maisons de mode demandent à leurs stylistes d'être originaux, créatifs.
Néanmoins, il leur est également demandé de participer aux mouvements et tendances qui "font la mode".

Nos intervenants analyseront les difficultés juridiques engendrées par ce paradoxe permanent et examineront l'importance du droit de la propriété intellectuelle dans le monde de la mode.

- **Nicolas Martin**, *Directeur Propriété Intellectuelle de Hermès*
- **Fabrizio Jacobacci**, *Avocat, fondateur du cabinet Jacobacci & associati (Turin, Milan, Rome, Paris et Madrid) et spécialiste des questions relatives à la protection des produits de la mode depuis plus de 25 ans*
- **Nathalie Dreyfus**, *Fondatrice du cabinet Dreyfus & associés, et experte auprès du Centre d'Arbitrage et de Médiation de l'OMPI et du National Arbitration Forum (NAF)*
- **Alexander Rozycki**, *Barrister spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, 4-5 Gray's Inn Square*
- **Annabelle Gauberti**, *Fondatrice du cabinet Crefovi spécialisé en droit de la mode et du luxe (Paris et Londres), et présidente de l'international association of lawyers for creative industries (ialci)*

La conférence sera présidée par **Catherine Palmer**,
Directeur juridique du groupe Joseph et vice-président de l'AJFB/FBLS.



Validation au titre de la formation continue des avocats: 2 heures

La conférence sera suivie d'un cocktail.

Frais d'inscription :

Membres de l'AJFB : 30 euros ; Tarif particulier pour les magistrats et universitaires et pour les membres de l'AJFB qui ne sont plus en activité : 20 euros ; Tarif étudiants : 10 euros (participation gratuite sans cocktail)
Non-membres de l'AJFB : 50 euros



Le Paradoxe de la Mode

Vendredi 7 novembre 2014 à 18 H 30
Bibliothèque de l'Ordre des avocats de Paris
4, boulevard du Palais, 75001 Paris

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom _____ Prénom _____
Fonction _____
Etablissement _____
Adresse _____
Adresse électronique _____ Tel _____

Frais d'inscription au séminaire

<i>Etudiants</i>	<i>gratuit (participation au cocktail : 10 €)</i>
<i>Magistrats, universitaires et membres de l'AJFB qui ne sont plus en activité</i>	<i>20 €</i>
<i>Autres professionnels membres de l'AJFB</i>	<i>30 €</i>
<i>Non membres de l'AFJE, de l'AJFB ou de la FABA</i>	<i>50 €</i>

Modalités de paiement

Merci de vous nous faire part de votre venue par email à l'adresse ajfb.france@wanadoo.fr.
Confirmation par lettre, à adresser au plus tard le 27 octobre 2014 à l'adresse :
AJFB c/o K. LISFRANC, 9 Boulevard Bourdon, 75 004 Paris
accompagnée d'un chèque, à l'ordre de l'AJFB, du montant de l'inscription